



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 28 avril 2022	Heure de départ	16 h	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp.: 8 °C)	Vent : 24 km/h (Nord-Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 68/75
Total des paris mutuels	\$234,440			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Stiff, Al	Juge associé Hughes, Larry (à distance)
--------------------------------------	----------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Le Directeur de la conformité réglementaire, Brent Stone, et le Directeur principal de la conformité réglementaire, Robert Ishaak, étaient sur les lieux ce soir.
- Des retraits hâtifs ont été opérés pour les chevaux "UNO CINCUENTA" (transportation) de la Course 7, et "SEVEN IRON" (autre) de la Course 10.
- Un retrait hâtif a été opéré par le vétérinaire (maladie) pour le cheval, "MONEY HONEY", de la Course 6. Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Courses :

- Drew Smyth a été autorisé à se retirer d'une course.

- À cause des problèmes techniques, le chronométrateur n'a pas fonctionné pour les premières quatre courses.
1. Le #5, "FLAUNT IT TO WINIT", (Pascal Berube), déviait sérieusement vers l'intérieur et est allé à l'intérieur de plusieurs pylônes consécutifs dans le dernier virage. Aucun placement n'est requis comme le cheval a terminé la course en 6^e position. Après avoir discuté avec le conducteur et l'entraîneur, ils nous ont promis de faire les changements d'équipement afférents pour que ce cheval ne dévie plus vers l'intérieur dans les virages. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Rien à signaler.
 4. Le #1, "WATCH US PARTY", (Stephane Brosseau), a fait un bris d'allure avant le poteau de ¼ de mille et devra se qualifier pour avoir effectué des bris d'allure dans trois courses consécutives. Rien à signaler.
 5. **Enquête** sur la performance du #4, "MAROON SEELSTER", après le poteau de ¾ de mille. Après avoir discuté avec les conducteurs et après avoir examiné la vidéo, on a décidé que le #4 avait heurté la roue du #7, "WE THE NORTH", (Clarke Steacy), provoquant le #4 à faire un bris d'allure. Il a été signalé dans la statistique avec bris d'allure par cause d'obstruction. Il a ensuite provoqué d'autres obstructions au #1, "ANTOINETTE", (Pascal Berube), au #3, "HORSCH", (Guy Gagnon), et au #6, "KINDER SPORT", (Stephane Brosseau). Aucun placement n'est requis comme le #4 a terminé la course en 8^e position (la dernière).
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/6ATE4DvvTfw>
Le conducteur du #4, (Mike Healey), a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01(h) (heurter un autre sulky) et s'est vu imposer une suspension de conduite de 3 jours consécutifs, à être purgée les 8, 9 et 10 mai, inclusivement). Décision #1694609 Rien à signaler.
 6. Rien à signaler.
 7. **Enquête** pour la course du #4, "THINKINGOFOUBABE", (Robert Shepherd), au sujet d'une potentielle sortie. Le #4 a en effet heurté un pylône et s'est rendu à l'intérieur du suivant. Aucun avantage injuste n'en a été obtenu. Aucune infraction à la règle sur la rampe intérieure n'a été commise. Rien à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/OMWxdlqt_wE
 8. Rien à signaler.

9. Reprise de départ à cause du bris d'équipement (baguette de tête) survenu au #1, "ROAD RUNNER COLONY". Le #2, "EMPTYTHETILL", (Clark Steacy), a terminé la course distancé. Ce cheval a été examiné par le vétérinaire de la CAJO, Dre Melissa Rocheleau, qui a décidé que celui-ci avait saigné durant la course. Il a été inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme et, conformément à la règle de la CAJO 12.06, il devra se qualifier. L'entraîneur en a été averti.

Philip Reid, meneur du #2, "WINDSONG QUINCY", s'est vu ajouter un avertissement officiel sur sa licence au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.

10. Nous avons discuté la cadence de la course avec le conducteur du #3, "RIPPED AND READY", (Pascal Berube), plus spécifiquement celle avant le poteau de ½ mille. M. Berube a été averti au sujet de l'obligation d'un conducteur lorsqu'il dépasse un autre cheval. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 7

Le #4, "THINKINOFYOUBABE" (1), pour \$10,000, par Jamie Copley et Mark Smith (Mandy Archer entraîneur).

Le #8, "JESSICAS LEGACY" (1), pour \$12,500, par Yannick Martel (Y. Martel entraîneur).